

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3815**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle (*) Activités et techniques de communication Spécialité Communications numériques et e-activités

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de Perpignan Via Domitia Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Perpignan, Recteur de l'académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Assistant de communication ou assistant informatique mais aussi webmaster indépendant, ce professionnel est un technicien polyvalent en conception, gestion et administration de plateformes numériques. Il apporte des compléments opérationnels dans la mise en place de plateformes dédiées au travail collaboratif ou aux e-activités et exerce les activités suivantes :

- Conception et développement informatique de plateformes numériques, portails d'informations, site intranet ou extranet.
- Gestion et administration de systèmes d'information.
- Conception et réalisation multimédia.
- Animation d'espaces numériques de travail ou d'interfaces de communication.
- Veille technologique.
- Conseil aux organisations en termes de systèmes d'information, de développement « par agilité », de stratégies de communication et d'innovation technologique.

Compétences ou capacités évaluées

- Programmation informatique.
- Gestion des systèmes d'information.
- Conception multimédia.
- Communication interne et externe.
- Techniques d'animation et management.

Compétences techniques de base :

- Connaître les techniques de programmation informatique et les outils d'indexation, de référencement ou de paiement en ligne.
- Maîtriser les principaux logiciels de création/traitement/diffusion multimédia..

Maîtriser les techniques de conduite de projets et d'animation d'équipe

- Maîtriser les outils de la communication interne et externe.

Compétences associées :

- Connaître les mécanismes d'innovation et savoir s'adapter de manière permanente aux évolutions techniques et aux nouvelles technologies.
- Savoir rédiger et mettre en scène des contenus interactifs multimédia et des interfaces de communication conviviales
- Savoir mettre en place des formes d'organisation du travail pour atteindre des objectifs de qualité, productivité et d'innovation en matière de gestion de l'information, des données et des contenus.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

INFORMATIQUE

Le détenteur du diplôme exercera pour l'essentiel dans un bureau dans les secteurs d'activités de l'informatique, la communication, le multimédia notamment dans les secteurs d'activités du e-commerce, e-tourisme, e-administration et e-learning.

Son activité peut s'inscrire transversalement dans l'organisation et venir en soutien à différents services ou bien peut être développée dans une agence Web indépendante.

Types d'emplois accessibles

- Assistant chef de projet multimédia, assistant responsable de communication ou assistant responsable informatique.
- Concepteur de sites web, webmaster.
- Gestionnaire de sites web, de portails d'information ou de plateformes numériques de travail.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Durée du parcours : une année

Nombre d'UE : 6 au total

La certification s'obtient après une évaluation sur 4 champs distincts (informatique de programmation, conception multimédia, édition web, communication) concernant les 6 unités d'enseignement suivantes :

UE 1 : RESEAUX ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION-COMMUNICATION

UE 2 : ADMINISTRATION DE PLATEFORMES NUMERIQUES

UE 3 : CONCEPTION D'INTERFACES MULTIMEDIA

UE 4 : ENVIRONNEMENT DES E-ACTIVITES

UE 5 : PROJET TUTEURE

UE 6 : STAGE PROFESSIONNEL

-

Le candidat à la certification devra prouver ses compétences en programmation informatique, en gestion et administration des systèmes d'information, en administration de plateformes numériques, en management, en édition web, en ergonomie et conception d'interfaces web conviviales.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), soit environ 40% d'enseignant-chercheur et 60% de professionnels.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), soit environ 40% d'enseignant-chercheur et 60% de professionnels.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur), soit environ 40% d'enseignant-chercheur et 60% de professionnels.
Par expérience dispositif VAE	X		Commission permanente de la VAE de l'Université de Perpignan, la présidente du jury de la Licence Professionnelle Activités et techniques de communication, un enseignant chercheur, 2 professionnels spécialisés respectivement en programmation informatique et édition web.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Possibilité d'équivalence totale ou partielle	

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement par arrêté du 8 septembre 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-perp.fr/>

<http://www.univ-perp.fr/mende>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

[université de Perpignan](#)

Historique de la certification :